

Mairie de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

3 place de la Mairie

18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Tél.: 02 48 66 61 61

REPUBLIQUE FRANCAISE (CHER)

<u>Urbanisme</u>

Affaire suivie par : Sophie VIOLLE Ligne directe : 02-48-66-75-80

courriel: urbanisme@terresduhautberry.fr

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n°DP01822323T0065

Déposé le :

15/12/2023

Affiché en mairie le :

18/12/2023

Demandeur:

Monsieur BALLUT Michel

Pour:

l'installation d'une pergola à toit

fixe sur terrasse existante

Adresse des travaux :

1389, MONTBOULIN

18110 SAINT-MARTIN-

D'AUXIGNY

Monsieur BALLUT Michel

1389 MONTBOULIN

18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY

CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE

Délivré par le Maire au nom de la Commune

Le Maire de la commune de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur BALLUT Michel enregistrée sous le numéro DP01822323T0065 pour le projet ci-dessus référencé avant le 15/01/2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY, le 24 JAN. 2024

Maire

Fabrice CHOLDET

AINT-MAD